



**Communes:**  
AUGNE, BUJALEUF,  
EYMOUTIERS,  
NEUVIC-ENTIER

**Site inscrit par**  
**Arrêté ministériel du:**  
**11 décembre 1989**  
remplace les arrêtés  
du 14 janvier 1944 (Châteaux  
de Farsac, et de la Rivière-  
aux-Seigneurs)

**Superficie: 909 ha**

**Situation:**  
41 km à l'est  
de Limoges



## Gorges de la Vienne



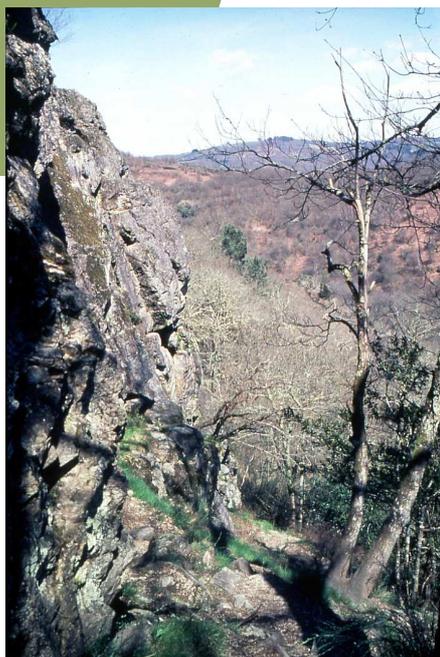
Le site comprend une séquence de la vallée de la Vienne située en aval d'Eymoutiers, façonnée par des versants très encaissés, entièrement boisés, émaillés par des falaises rocheuses qui créent parfois des gorges impressionnantes. La rivière y décrit des boucles très resserrées pour contourner collines, puys et promontoires. Elle a façonné une vallée très pittoresque, aux ambiances sauvages. De nombreux vallons secondaires creux et pentus accentuent le caractère sculpté du site. Le périmètre englobe également les rebords des plateaux qui surplombent la vallée d'une centaine de mètres en procurant des points de vue remarquables sur le site et sur les horizons lointains. Sur ces hauteurs, les bois laissent place à un paysage agricole de prairies, où villages, manoirs et châteaux s'inscrivent en balcon sur la vallée. Le site se dévoile très peu depuis les routes qui se tiennent éloignées de la vallée et ne traversent jamais la rivière à l'intérieur du périmètre de protection.

En aval d'Eymoutiers, la Vienne quitte le rebord de la montagne limousine pour entailler les plateaux de l'ouest du Limousin. Ce passage est souligné par une faille, dite faille d'Argentat qui marque un changement entre les roches du sous-sol granitiques à

l'est, schisteuse à l'ouest et dans le relief qui s'adoucit vers l'ouest. La rivière se faufile entre des versants abrupts et découpés que viennent entailler des talwegs très creux dévalant rapidement les pentes entre des puys, des promontoires ou des éperons rocheux qui s'avancent en alternance d'une rive à l'autre. Coulant une centaine de mètres aux pieds des plateaux, la Vienne forme des méandres très courbés pour contourner les massifs aux pentes escarpées et resserrées.

Les découpes prononcées des reliefs donnent une identité très forte à cette portion de la vallée que l'on ne peut découvrir que progressivement. Le puy Grenier, par sa hauteur, sa forme bombée et ses contours bien dessinés, constitue un repère majeur du paysage de la vallée. Ce paysage tout en plis, courbes et creux nappés de bois s'inscrit au premier plan d'horizons lointains et de panoramas particulièrement impressionnants depuis certains points de vue en balcon.

La roche, omniprésente sur les pentes, apparaît sous diverses formes : granite affleurant sous une végétation rase de lande, falaises de pentes canalisant la rivière ou s'accrochant au versant, blocs rocheux au profil pittoresque. Près du village de La Forêt-Chabrouty, deux hautes parois



Falaise servant de rochers d'escalade

rocheuses, très connues des promeneurs, accueillent des pratiques d'escalade. Depuis leurs sommets facilement accessibles par un chemin en sous-bois bordé de vieux châtaigniers et de houx, le regard plonge au fond de la vallée vers la Vienne ici bordée par une prairie de rive, tout en embrassant amplement la couverture boisée des reliefs ondulants.

La végétation, composante majeure des paysages du site, souligne les contrastes entre la vallée et les plateaux. De loin, comme depuis les rebords des plateaux, la vallée paraît totalement boisée. Les pentes des puys et des promontoires, la base des versants plongeant directement vers la rivière, sont recouverts d'arbres souvent formés en taillis, principalement des feuillus (chênes, hêtres, charmes, houx, bouleaux, châtaigniers). Ils accueillent de façon plus occasionnelle des landes à bruyères, ajoncs et genévriers encore bien développés, notamment sur le massif de la Lérissé en rive droite. Quelques plantations géométriques de résineux, d'un vert plus soutenu que les feuillus, se détachent des grandes couvertures boisées.

Aux bois couvrant les pentes fortes répondent les prairies des reliefs plus doux. Sur les plateaux en retrait de la vallée, comme sur les sommets peu pentus des promontoires en avancée vers la rivière, les

prairies couvrent de grands espaces qui forment d'immenses balcons sur le paysage caché de la vallée et les horizons lointains. Les parcelles cultivées sont rares. Quelques vallons secondaires arrosés par les affluents proposent une configuration toute différente avec des perceptions plongeantes sur un relief en creux, humide, parfois en perspective sur le fond de vallée où quelques rives planes accueillent de rares prairies humides cachées.

Le bâti, peu perceptible depuis les versants, participe pleinement aux paysages du site en s'inscrivant souvent à l'horizon de la rive opposée, en couronnement des monticules. Implantés sur des reliefs doux, souvent sur les lignes de rupture de pente entre la vallée et le plateau, les bâtiments sont groupés en villages importants, plus rarement en fermes isolées, qui occupent des lieux stratégiques au seuil de la vallée.

Quatre châteaux d'époques différentes, implantés en sommet de promontoire ou en tête de versant pour des raisons défensives ou d'agrément, se distinguant par leur intérêt architectural parfois doublé d'une valeur historique, valorisent les paysages de la vallée.



Le château de Farsac

Le château de Farsac, implanté en rive gauche à mi-pente, sur le replat d'un large vallon secondaire, s'inscrit dans une vaste clairière agricole enveloppée par les bois, au relief doucement creusé, arrosée par trois ruisseaux dont le principal alimente l'étang de Farsac.

Le château d'origine médiévale et ses dépendances faisaient déjà partie d'un site initialement protégé depuis 1944. La date de construction du château pourrait correspondre à l'inscription apposée au-dessus de la fenêtre de la cuisine portant l'année 1303. Devancé par une terrasse aménagée en parc, il est formé d'un haut corps de logis couvert en ardoise, flanqué de

deux tours sur sa façade principale ainsi que d'une tour carrée haute et élancée au milieu de la façade arrière. Un peu à l'écart se dressent un pigeonnier et un petit pavillon.

Le manoir de la Sauterie se positionne en rive droite sur une avancée du relief vers la vallée, au bord d'un talweg arrosé par un ruisseau qui alimente un étang. Une double allée de châtaigniers conduit au manoir de dimensions modestes, qui comporte un corps de logis aux murs construits en moellons de granit maçonnés en grand appareil, surmonté d'un étage auquel s'ajoute un niveau mansardé sous une toiture en petites tuiles agrémentée de deux lucarnes. Accrochée à la façade sud, une tour ronde dont le linteau de la porte d'entrée est daté de 1662 est surmontée d'un toit en poivrière en ardoise. Un bâtiment récent plus bas a été accolé sur la face nord, de part et d'autre d'une tour carrée. Un parc abritant des arbres centenaires et un jardin régulier « à la française » situé au pied du manoir sur les pentes rejoignant la Vienne, organisé en carreaux bordés de buis, forme un écrin verdoyant autour de la demeure.

Le château de la Rivière et ses dépendances se situent beaucoup plus près de la Vienne, sur un promontoire très dessiné, bordé par le ruisseau de Chassat à l'est et logé dans une boucle de la Vienne au sud et à l'ouest. Ils appartiennent au périmètre d'un ancien site inscrit en 1944 incorporé dans l'actuelle protection. Le caractère stratégique de cette implantation et le château apparaissent très clairement depuis la rive opposée, sur le chemin reliant Bussy à l'usine hydroélectrique.

Depuis le versant opposé, la silhouette massive du château se dévoile au bout d'une longue allée de chênes sur une toile de fond boisée dominant les gorges de la Vienne. La construction initiale du château remonterait au moins au XIV<sup>e</sup> siècle. Au XV<sup>e</sup> siècle, le château appartenait à Jean de l'Hermite, panetier du roi Charles VII. Il est toujours propriété de cette famille. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il se composait d'un grand corps de logis de trois étages (dont le dernier sera arasé au siècle suivant), couvert de tuiles et de bardeaux (aujourd'hui d'ardoises), de deux grosses tours rondes, munies de meurtrières et croisillons, donnant accès aux étages supérieurs. L'une sera détruite au XVIII<sup>e</sup> siècle ; la seconde subsiste au centre du bâtiment principal. L'entrée du château était ornée d'une porte gothique. Une chapelle attenante au corps de logis, a disparu au



Château de la Rivière-aux-Seigneurs

XIXe siècle, époque de construction d'une aile toujours visible. Les archives de la famille de l'Hermitte précisent que les lieux ont hébergé de célèbres visiteurs tels le poète Ronsard, Charles Miron, évêque de Lyon ou François Miron, prévôt des marchands de Paris. Les ruines d'un moulin aux origines très anciennes (mentionné sur des actes de 1459 et 1630) sont toujours visibles en bord de Vienne.

Le château du Chalard, par sa position perchée sur la crête d'un promontoire enserré dans une boucle serrée de la Vienne, apparaît tel le gardien de la vallée à l'extrémité aval du site. Cette vocation défensive est particulièrement perceptible depuis la route menant à l'ancienne gare de Bujaleuf comme depuis la petite route longeant la Vienne, d'où l'édifice s'impose en contre-plongée, tel un nid d'aigle émergeant au-dessus d'une végétation foisonnante. Le château occuperait l'emplacement d'une chapelle qui, en 1195, dépendait du monastère de Saint-Léonard-de-Noblat. Les origines de sa construction remonteraient à la fin du XVe siècle. Propriété de la famille Maumont depuis le XVIIe, le château fort présentait à l'origine une forme quadrilatère de 1600 m<sup>2</sup> environ. Quatre tours isolées aux angles étaient reliées aux bâtiments par des murailles. Aujourd'hui, seul subsiste le corps de logis composé de deux étages aux murs en moellons de granit, surmontés d'une couverture en petites tuiles plates et flanqués de quatre tours rondes, ainsi que les ruines d'un ancien donjon détaché du château.

Deux autres types d'éléments bâtis participent au paysage de la vallée. La voie ferrée reliant Limoges à Clermont-Ferrand, emprunte le fond de vallée. Construite vers 1880, elle a permis de désenclaver la région et de transporter les bois de la montagne limousine, autrefois acheminés par flottage sur la Vienne vers les fours à porcelaine de Limoges. Son passage s'accompagne de nombreux ouvrages d'art logés dans la vallée.



Vue aérienne du secteur de Bussy-Varache



Les toits du château du Chalard émergeant de la végétation

La ligne, toujours utilisée pour acheminer les bois, accueille à la belle saison un train à vapeur permettant aux voyageurs une découverte privilégiée de la vallée et des perceptions difficiles d'accès aux promeneurs.

Des ouvrages hydrauliques construits vers 1910 pour alimenter en électricité la ligne de tramway Limoges-Peyrat-le-Château, ponctuent le cours de la vallée. Le barrage de Bussy, haut de 12 mètres, qui marque la limite amont du site, permet de dériver l'eau de la rivière vers l'usine hydroélectrique par un canal d'amenée d'eau maçonné, long de près de deux kilomètres, tantôt souterrain, tantôt à ciel ouvert que prolonge une conduite forcée.

